

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des symboles, voir haut de la p. 1244.

▲ SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	S U J E T	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX ▲●
Association fédérale de prévention des incendies (pour statistique des pertes causées par les incendies) □●...Ministère des Mines et Ressources Service forestier du Dominion Commissaires des Transports (pour demandes relatives à la protection des forêts bordant les lignes de chemins de fer)	INCENDIES (Prévention)	Toutes les provinces.—Prévôts provinciaux des incendies (pour statistique provinciale des pertes causées par le feu) N.-E. :—Min. des Terres et Forêts N.-B. :—Min. des Terres et Mines Qué. :—Min. des Terres et Forêts Service de protection des forêts Ont. :—Min. des Terres et Forêts Division de la protection des forêts Man. :—Min. des Mines et Ressources naturelles Sask. :—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel Alb. :—Min. des Terres et Mines C.-B. :—Min. des Terres et Forêts
□○●Ministère de l'Agriculture Division des Produits laitiers Division de la Bactériologie et des Recherches sur l'industrie laitière □●...Bureau fédéral de la Statistique	INDUSTRIE (Développement) Voir "Manufactures"	I. du P.-E., N.-E. :—Min. de l'Agriculture N.-B., Ont., Alb., C.-B. :—Min. de l'Agriculture, Branche de l'Industrie laitière (aussi Commission de la Régie du lait pour Ont.) Qué., Sask. :—Min. de l'Agriculture, Commissions du Lait Man. :—Min. de l'Agriculture, Commission de la Régie du lait Bureau fédéral de la Statistique (résultats des renseignements provinciaux)●□
Greffier du conseil privé Greffier du Sénat du Canada Greffier de la Chambre des communes	LAIT ET PRODUITS	Toutes les provinces :—Ministère du Procureur général
	LÉGISLATION	
	LOGEMENT Voir "Bâtiment"	
Royale Gendarmerie à Cheval du Canada Fonctions en rapport avec l'application des lois en général n'importe où au Canada; agit également au nom des procureurs généraux comme police provinciale dans toutes les provinces sauf Qué., Ont. et C.-B. Applique la loi relative au trafic des drogues et des boissons alcooliques; voit au bien-être des Esquimaux de l'Archipel Arctique.	LOIS (Application)	Toutes les provinces :—Ministère du Procureur général